Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1697

Rubrik: Edito

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A la recherche des crédits de formation

Il y a trois ans, le Conseil fédéral avait montré beaucoup d'ambition en matière de formation et de recherche. Lors de la préparation du Message 2004-2007 en faveur de la formation, de la recherche de la technologie, il avait claironné sur tous les toits que la Suisse avait un urgent besoin d' «investissements dans la matière grise» et que formation, recherche et technologie étaient désormais des «ressources clefs» et des «enjeux capitaux». Et de proposer une croissance annuelle de 6% des crédits à la formation durant quatre ans, soit un peu plus de 17 milliards de francs.

Le soufflé est malheureusement retombé très vite. Le Parlement s'est aussitôt empressé de couper dans ces crédits, tout d'abord dans la discussion du message, puis, chaque année, lors de l'approbation du budget de la Confédération. Les chambres ne peuvent en effet pas se lier les mains en matière budgétaire, et rien ne les empêche de reprendre le lendemain ce qu'elles ont donné la veille. Au final, on est bien loin de l'augmentation célébrée et attendue: les fonds alloués couvrent à peine la croissance de dépenses courantes et l'«effort» frise le 0% en termes réels.

La mouture 2008-2011 du Message pour la formation, la recherche et l'innovation s'annonçait sous de meilleurs auspices. En prélude à la votation de mai dernier sur les nouveaux articles constitutionnels, partis, syndicats et milieux patronaux ont annoncé ne pas vouloir répéter l'erreur des grandes promesses mal tenues. Economiesuisse, pourtant grande partisane des coupes dans les budgets publics, a donc souhaité une croissance annuelle d'au moins 6%, radicaux et PDC 8%, socialistes, syndicats et étudiants 10%. Avec de telles propositions, une large majorité semblait acquise pour de fortes hausses.

Mais c'est l'inverse qui se produit et le Conseil fédéral, loin de son élan de 2003, brise ces illusions. Avec le concours d'un Leuenberger qui, en tentant d'épargner son département pourtant lorgné par le plus en vue des trois coupeurs de tête, risque de perdre une bonne partie du crédit récemment regagné auprès de son parti, le trio Blocher-Merz-Schmid impose 4,5 misérables pour-cent. Autant dire rien. La formation n'est plus une priorité, mais un banal sujet d'arbitrages budgétaires. De nombreux secteurs verront leurs moyens régresser, à l'instar de la formation professionnelle, qui, à cause du chantier de mise en place de la nouvelle loi fédérale, aurait besoin d'au moins 6% d'augmentation pour seulement maintenir le niveau actuel. Parlementaires et partis, vite oublieux des coupes qu'ils ont obtenues dans les crédits précédents, sont atterrés.

Triste spectacle que celui d'un parlement qui doit s'insurger contre la décision de l'équipe qu'il a lui-même mise au pouvoir. A quand un programme à long terme, obligeant gouvernement et parlement? Peut-être ne mettra-t-il pas la formation au premier rang, mais au moins instaurera-t-il un peu de cohérence. *jcs*

Demandez votre mot de passe!

Tous les abonnés de *Domaine Public* peuvent accéder à notre site Internet. Il suffit de nous communiquer une adresse électronique afin de recevoir un mot de passe personnel, indispensable pour consulter nos pages.

Edito

Europe, une option intérieure

Ce fut, en 1990, une belle invention de *La Distinction*, revue satirique éditée à Lausanne: une logomachine capable de rédiger les éditos de Jacques Pilet. Le Conseil fédéral pourrait acheter et adapter ce logiciel qui produirait pour les législatures à venir un rapport sur l'Europe. Il débiterait tout sur les diverses options, leurs avantages et leurs inconvénients, du point de vue de la démocratie directe, du fédéralisme, des acteurs économiques. Il conclurait que ce rapport qui se veut avant tout factuel devrait être propre à nourrir le débat. Et ainsi de suite, tous les quatre ans.

On trouvera en page 2 quelques remarques sur l'édition 2006 du rapport. Mais pour l'essentiel deux questions doivent être dégagées. Elles sont de vrais choix politiques, dont la réponse dépend de nous seuls et non pas d'une contrainte extérieure.

La première: quel est le prix que, pays riche, nous acceptons de payer au titre de la solidarité internationale, et plus particulièrement européenne? La seconde: comment aménageons-nous notre fiscalité pour garantir le financement de nos assurances sociales et exprimer, dans nos institutions, notre solidarité intérieure, non pas internationale mais nationale? Les deux questions sont étroitement liées.

Contre la modeste contribution versée par la Suisse aux pays, nouveaux adhérents de l'UE, le référendum a été lancé par un parti, l'UDC, qui ose encore se dire gouvernemental. Ce vote, il faut le gagner non seulement pour les arguments qui seront avancés (maintien de bonnes relations avec l'UE, avantages économiques que nous obtenons de la part de ces pays en forte expansion), il faut le gagner pour conforter la conviction que, en tant que pays riche, nous sommes aussi redevables envers nos partenaires.

Nos assurances sociales souffrent d'un financement insuffisant. L'assurance chômage est en déficit, celui de l'AI est catastrophique, le problème de l'AVS se posera dès 2015. Le 15% de TVA minimal imposé à tous les pays européens nous offre une marge de manœuvre à utiliser progressivement. Or la majorité de droite s'y refuse obstinément. Même un modeste 0,8 point pour l'AI n'est pas assuré.

Ce sont deux exemples des luttes concrètes et agendées qu'il faut engager et gagner. Sans ce contexte, la discussion sur le rapport ne sera qu'académique, et l'on pourra aussi mettre au point la logomachine du débat parlementaire sur l'Europe. *ag*